



**DISPOSITIF DE PROTECTION ET DE  
DISTANCIATION**

# Dispositif de protection et de distanciation

Afin de vous accueillir dans les meilleures conditions, un protocole de protection et de distanciation a été défini afin de garantir la sécurité de nos campeurs.

Ce protocole sanitaire a vocation à s'appliquer le temps de l'épidémie de covid-19. Une veille quotidienne est effectuée par nos équipes afin de mettre à jour la mise en application des mesures gouvernementales. Ces instructions pourraient être amenées à évoluer dans les semaines à venir en fonction des évolutions des mesures gouvernementales et éventuels arrêtés préfectoraux. Nos équipes vous tiendront informées en temps réel pour adapter l'organisation de vos événements et formations.

## I. Dispositif général de protection

### 1. Rappel des mesures de protection

- Se laver régulièrement les mains à l'eau et au savon ou avec une solution hydroalcoolique (SHA) et ne pas se sécher les mains avec un dispositif de papier/tissu à usage non unique
- Éviter de se toucher le visage en particulier le nez et la bouche
- Utiliser un mouchoir jetable pour se moucher, tousser, éternuer ou cracher, et le jeter aussitôt Tousser et éternuer dans son coude ou dans un mouchoir en papier jetable
- Mettre en œuvre les mesures de distanciation physique :
  - ne pas se serrer les mains ou embrasser pour se saluer, ni d'accolade ;
  - distance physique d'au moins 1,50 mètre

Aérer régulièrement (toutes les 3 heures) les pièces fermées, pendant quinze minutes Désinfecter régulièrement les objets manipulés et les surfaces y compris les sanitaires Éviter de porter des gants Rester chez soi en cas de symptômes évocateurs du COVID-19 (toux, difficultés respiratoires, etc.) et contacter son médecin traitant (en cas de symptômes graves, appeler le 15)

## 2. Port du masque

Le port du masque grand public est rendu obligatoire dans tous les lieux clos recevant du public, en complément des gestes barrières.

De ce fait, le port du masque dès l'âge de 11 ans est désormais obligatoire dans l'enceinte de thecamp dans les espaces intérieurs.

Il doit couvrir le nez, la bouche et le menton en continu. Le masque doit être un masque grand public filtration supérieur à 90% ou chirurgical en parfait intégrité.

Nous demandons aux campeurs de se munir de leurs propres masques pendant la durée du séjour à thecamp. Néanmoins, des masques "de secours", en quantité limitée, seront à disposition pour les campeurs non dotés de masque et en ayant la nécessité.

## 3. Gel hydroalcoolique

Des distributeurs de gel hydroalcoolique sont à disposition dans toutes les salles de réunion et espaces communs. Nous invitons tous les campeurs à utiliser systématiquement du gel à leur entrée et sortie des espaces.

## 4. Thermomètre

La généralisation de la prise de température dans les lieux publics n'est pas recommandée par l'État. Cependant, des thermomètres seront mis à disposition au PC Sécurité de thecamp en cas de besoin.

## 5. Protocole de prise en charge d'une personne symptomatique

Tel que préconisé par le gouvernement, si un campeur présente des symptômes (notamment fièvre et/ou toux, difficulté respiratoire, à parler ou à avaler, perte du goût et de l'odorat), la prise en charge repose sur :

- l'isolement
- la protection des autres campeurs
- la recherche de signes de gravité chez le campeur malade

En cas de signalement de symptômes, le campeur sera conduit dans sa chambre (si c'est un occupant de l'hôtel) ou à l'infirmerie afin de l'isoler, en veillant à appliquer les gestes barrières et en gardant une distance raisonnable d'un mètre avec les autres personnes.

Le PC Sécurité sera contacté afin d'établir un premier état de la situation. En l'absence de signe de gravité, le campeur pourra contacter son médecin traitant pour avis médical ou thecamp se chargera de contacter SOS Médecin. En cas de signe de gravité, le PC Sécurité de thecamp contactera le SAMU.

Après la prise en charge de la personne, l'entreprise de la personne symptomatique devra prendre contact avec le service de santé au travail et suivre ses consignes pour le suivi des salariés en contact avec le malade, en lien avec thecamp.

Si le cas COVID est confirmé, l'identification et la prise en charge des contacts seront organisées par les acteurs de niveau 1 et 2 du contact tracing (médecin prenant en charge le cas et plateformes de l'Assurance Maladie) : les contacts évalués « à risque » selon la définition de Santé publique France seront pris en charge et placés en quatorzaine.

L'intégralité des espaces de thecamp sera alors désinfectée.

## II. Le pass sanitaire

Le Pass sanitaire est rendu obligatoire pour accéder à thecamp par décret au Journal Officiel. Celui-ci vous sera demandé à votre arrivée à l'accueil du campus ainsi qu'au restaurant.

Le « pass sanitaire » consiste en la présentation numérique (via l'application TousAntiCovid) ou papier, d'une preuve sanitaire, parmi les trois suivantes :

### **I / La vaccination, à la condition que les personnes disposent d'un schéma vaccinal complet, soit :**

- 7 jours après la 2e injection pour les vaccins à double injection (Pfizer, Moderna, AstraZeneca) ; 4 semaines après l'injection pour les vaccins avec une seule injection (Johnson & Johnson) ;
- 7 jours après l'injection pour les vaccins chez les personnes ayant eu un antécédent de Covid (1 seule injection).

Une fois votre certificat de vaccination en main, il suffit de scanner le QR Code de droite pour l'importer et le stocker en local, dans votre téléphone, grâce à TousAntiCovid Carnet.

### **II / La preuve d'un test négatif de moins de 72h**

Tous les tests RT-PCR et antigéniques génèrent une preuve dès la saisie du résultat par le professionnel de santé dans SI-DEP, qui peut être imprimée en direct et qui est également mise à disposition du patient via un mail et un SMS pour aller la récupérer sur le portail SI-DEP. Sur TousAntiCovid, l'importation de la preuve dans l'application sera à la main du patient. Il peut importer sa preuve :

- à partir du document en format papier ou PDF issu de SI-DEP et qui accompagne le résultat du test, en scannant le QR Code situé à gauche sur le document ;
- en cliquant sur le lien dans le portail SI-DEP, qui permet d'importer directement le résultat du test dans TousAntiCovid Carnet.

Le délai en vigueur pour la validité des tests (72h) est strict au moment de l'entrée sur le site de l'événement (pas de flexibilité à 2 ou 3 jours).

### **III / Le résultat d'un test RT-PCR ou antigénique positif attestant du rétablissement de la Covid-19, datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois :**

Les tests positifs (RT-PCR ou antigéniques) de plus de 2 semaines et moins de 6 mois permettent d'indiquer un risque limité de réinfection à la Covid-19. Le processus pour récupérer sa preuve de test positif est le même que pour les tests négatifs via SI-DEP (voir ci-dessus).

## III. Nos espaces

Depuis le 9 août, les jauges limitant le nombre de personnes par espaces ont été levées.

Un sens de circulation est proposé dans certains espaces quand la configuration du bâtiment le permet afin de proposer des portes d'entrées et de sorties différenciées et éviter ainsi le croisement des campeurs.

Les portes des espaces resteront ouvertes au maximum afin d'éviter de toucher les poignées, limiter les contacts et aérer les espaces.

Les mesures sanitaires gouvernementales sont affichées sur des écrans à l'entrée de tous les espaces pour rappeler à l'ensemble des campeurs les règles à respecter.

Des marquages au sol sont visibles dans les espaces pertinents du campus afin d'établir les distances de sécurité réglementaires.

Des panneaux d'affichage reprennent des informations pratiques afin de faire respecter les nouvelles normes de sécurité et d'hygiène.

### 1. Espaces de réunion

thecamp prendra systématiquement contact avec ses clients pour adapter l'organisation de leur venue et évaluer ensemble les répercussions engendrées sur les espaces et le déroulé des événements et formations, en fonction des dernières mesures gouvernementales ou arrêtés préfectoraux.

### 2. Espaces communs

#### Accueil

Nous demandons aux campeurs de respecter les règles de distanciation sociale, notamment symbolisées par un marquage au sol, et d'utiliser le gel hydroalcoolique mis à disposition à leur arrivée sur thecamp.

#### Bar

Le bar du campus est actuellement fermé pour la vente de boissons.

#### Espace de prise de repas

Afin de respecter les règles de distanciation plusieurs mesures ont été prises :

- une borne de gel hydroalcoolique sera mise à disposition de la clientèle dès l'entrée
- le port du masque est obligatoire pendant les déplacements dans l'enceinte de l'espace
- des plateaux repas seront préparés en amont afin que le convive n'ait qu'à récupérer
- Un cahier de rappel numérique est en place au sein du restaurant via un QR code à scanner

Nous vous demandons de les respecter pour des raisons de sécurité.

#### Espaces sportifs

Les espaces sportifs extérieurs (terrain de pétanque, beach-volley et multisports), la salle de sport, la piscine et les vestiaires sont désormais accessibles.

#### Fablab

Notre Fablab reste à votre disposition.

Les outils seront désinfectés avant et après chaque utilisation.

## IV. Restauration

thecamp prendra systématiquement contact avec ses clients pour adapter l'organisation de leur venue et évaluer ensemble les répercussions engendrées sur les espaces et le déroulé des événements et formations, en fonction des dernières mesures gouvernementales ou arrêtés préfectoraux.

## V. Nettoyage des espaces, gestion du linge et des déchets

En plus des règles d'hygiène habituelles, des mesures supplémentaires vont être apportées afin de respecter le protocole gouvernemental en cette période de Covid-19.

### 1. Nettoyage des espaces

La fréquence générale des passages de l'équipe propreté est adaptée à la fréquentation des espaces :

- Chaque salle de réunion est nettoyée à l'arrivée et au départ d'un client (en sus, des kits de désinfection seront à la disposition de chacun dans les salles et libre utilisation)
- L'occupation des salles de réunion est adaptée afin d'éviter au maximum tout passage de groupes différents dans la même journée
- Les zones / objets fréquemment manipulés feront l'objet de nettoyages fréquents (rampe, poignée de porte, certains mobiliers...)
- Les tables de restaurant et bar seront nettoyées après le passage de chaque client

thecamp s'est équipé de produits de nettoyage et de désinfection préconisés par les autorités compétentes.

### 2. Gestion du linge

Le nettoyage du linge hôtelier est réalisé à une température adaptée pour éliminer tout virus.

Le stockage sur le site, des différentes fournitures, linge, serviettes, tenues de travail et autres vêtements est réalisé dans des conditions sanitaires appropriées, afin d'en limiter le nombre de personnes les manipulant.

En particulier, il n'y aura pas de croisement avec les déchets ou le linge sale car ceux-ci sont considérés par défaut comme potentiellement contaminés.



 **thecamp**  
Centre d'innovation positive

[www.thecamp.fr](http://www.thecamp.fr)  
[contact@thecamp.fr](mailto:contact@thecamp.fr) 04  
13 91 20 00

550, rue Denis Papin La  
Duranne  
13100, Aix-en-Provence  
France